

Bonsoir, Mesdames et Messieurs. Merci, M. Reichmann, de vos propos si aimables.

Je suis très honoré de l'invitation qui m'a été faite de prendre la parole à l'occasion de cette importante conférence sur l'intensification de nos échanges et de nos investissements avec la Russie et l'Ukraine.

Ce rassemblement de gens d'affaires du Canada et de la Communauté des États indépendants (CEI) est très révélateur du niveau de qualité du Conseil commercial Canada-Ukraine (CCCU) depuis plus de deux ans maintenant.

La conférence a mis en relief le rôle que le secteur privé du Canada a joué, joue et peut jouer dans l'établissement de liens commerciaux avec la Russie et l'Ukraine. J'ai été frappé par le côté pragmatique du programme de la conférence. Il touche aussi bien les règles en matière d'investissements étrangers que les ententes d'infrastructure et de financement, et il fait appel à des études de cas et à l'expérience de l'industrie.

Chacun de nous en sait maintenant davantage sur cette région complexe, et peut deviner que son potentiel est prometteur.

En moins d'une année, le monde a pu assister à la deuxième révolution russe et au rétablissement de l'indépendance de l'Ukraine.

Ces événements ont accéléré l'histoire et marquent un point tournant après 70 ans de domination communiste.

Les nouveaux partenaires indépendants de la CEI doivent relever un défi considérable : faire de leur économie planifiée une économie de marché et prendre la place qui leur revient dans le commerce mondial.

Il est encourageant de constater que le gouvernement de M. Eltsine se montre résolu à mettre à exécution des mesures impopulaires, mais réalistes. Il s'agit des mesures suivantes : libre entreprise, libération des prix, abandon des monopoles, libre concurrence et privatisation graduelle de l'économie.

Il faut bien comprendre qu'après des décennies de totalitarisme d'un système de production et de distribution qui ignorait l'offre et la demande, les Russes et les Ukrainiens doivent, pour savoir comment traiter les affaires, se reporter à une époque qu'ils n'ont pas vécue. On note encore une certaine difficulté à saisir le mode de fonctionnement de la libre entreprise. Il existe, dans l'administration et dans les conseils de gestion, peu de structures pouvant servir de points de repère à une nouvelle classe commerçante.